

LA JEUNE SOCIOLOGIE URBAINE FRANCOPHONE

Retour sur la tradition et
exploration de nouveaux
champs

sous la direction de
Jean-Yves Authier
Alain Bourdin
& **Marie-Pierre Lefeuvre**



Réunis au sein du comité de recherche « Sociologie urbaine : villes, sociétés et action publique » de l'Association internationale des sociologues de langue française, douze jeunes chercheurs apportent un regard neuf sur des questions fortes de la sociologie urbaine, notamment la ségrégation, la production et l'expérience de la ville.

Pour les aborder, ils mobilisent d'autres disciplines ou d'autres champs de la sociologie – la famille, l'action publique, le travail –, et renouvellent les méthodes et les terrains. Il en ressort un tableau complexe, où le nouveau centre d'affaires d'Istanbul côtoie le périurbain, l'espace public ou les quartiers gentrifiés de Paris, Montréal ou Milan, au même titre que les copropriétés fermées, légales ou non, d'Amérique latine. L'espace-temps des travailleurs saisonniers rencontre celui du retour en vacances au « bled » ou celui, quotidien, des jeunes habitants de « zones urbaines sensibles » franciliennes.

Mais toutes ces recherches convergent sur un point : elles marquent le retour de l'espace dans la sociologie urbaine.

Jean-Yves Authier est sociologue, professeur à l'Université Lumière Lyon 2, directeur adjoint du Centre Max Weber (UMR 5283, CNRS) et coresponsable de l'équipe de recherche MEPS (Modes, espaces et processus de socialisation). Ses travaux se situent au carrefour de la sociologie urbaine et de la sociologie de la socialisation.

Alain Bourdin, sociologue et urbaniste, est professeur à l'Institut français d'urbanisme (Université de Paris-Est) et codirecteur du Lab'Urba. Il coordonne la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines.

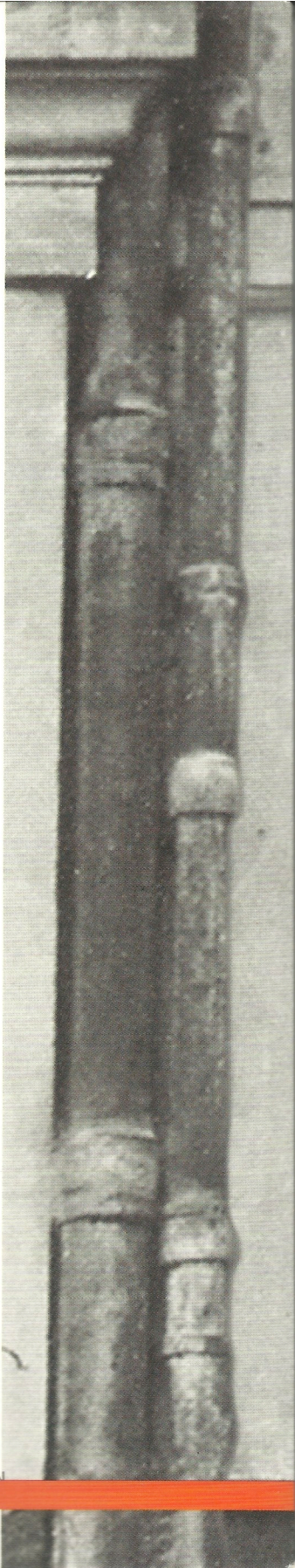
Marie-Pierre Lefeuve est professeure de sociologie à l'Université de Tours et membre de l'équipe Construction politique et sociale des territoires, au sein du laboratoire Cités, territoires, environnement et sociétés (Citeres, UMR 7324). Ses travaux portent sur l'habitat et la propriété immobilière, ainsi que sur l'action publique urbaine.

978-2-7297-0879-5 20 €



9 782729 708795

PRESSES UNIVERSITAIRES DE LYON



LA JEUNE SOCIOLOGIE URBAINE FRANCOPHONE

LE LOGEMENT POPULAIRE COMME RÉVÉLATEUR DES TRANSFORMATIONS SOCIO-URBAINES

MAIRA MACHADO-MARTINS

Le logement populaire à Rio de Janeiro, notamment la *favela*, est un objet de recherche en sociologie depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle au moins¹. Malgré la polémique autour de la date et de la localisation, il semble établi que l'occupation à l'origine de la première *favela* dans l'ancienne capitale brésilienne² a démarré vers 1897 (Valladares, 2006). Les premiers travaux de recherche sur les *favelas* se sont développés sur un terrain caractérisé par un logement ouvrier, pauvre, insalubre et abandonné par les pouvoirs publics. À ce moment-là, le nombre de *favelas* à Rio de Janeiro était encore assez réduit, ce qui a permis de construire une notion et une définition qui pouvaient caractériser l'ensemble des *favelas* de la ville.

Actuellement, plus d'un siècle après la première occupation sur les buttes *cariocas*, on compte plus de 700 *favelas* dans la ville : ce type d'habitat populaire, les caractéristiques socio-économiques de sa population, le tissu construit, la localisation dans la ville, les modes de vie qui s'y développent, entre autres, se sont considérablement diversifiés. On peut actuellement affirmer que les *favelas* se sont consolidées dans la ville ; les transformations qu'elles ont subies ont été étudiées au fil des années par des sociologues autant que par des chercheurs d'autres disciplines. Il faut toutefois observer que les *favelas* ont été souvent analysées comme une forme d'habitat isolée et unique, un habitat essentiellement conçu comme informel, pauvre et spontané.

Nous souhaitons présenter ici un nouveau type d'habitat populaire informel qui se développe depuis dix ans environ comme une alternative à la *favela*. Les *invasoes*³ dont il sera question dans cet article consistent en l'occupation, illégale et spontanée, par une population issue des *favelas*, de terrains industriels privés et abandonnés. Elles se situent aux abords d'une ancienne autoroute, l'*avenida Brasil*, dans une zone de terrains industriels abandonnés depuis environ quarante ans. Les particularités des *invasoes*, en tant qu'habitat informel dans la ville de Rio de Janeiro, concernent notamment la constitution de l'espace construit et de l'espace

1. Citons notamment Leeds (1969), Parisse (1969), Valladares (1974) et Perlman (1977).

2. La ville de Rio de Janeiro a été la capitale du Brésil jusqu'en 1960, année de l'inauguration de Brasília.

3. Nous utilisons le mot portugais : aucun terme correspondant n'a été trouvé en français pour désigner ce phénomène qui a émergé au Brésil.

social : reconversion de l'espace industriel en habitat, par les occupants eux-mêmes, et fermeture du terrain par des murs. Les pratiques liées au fonctionnement et à certains règlements établis à l'intérieur de ce milieu d'habitat se rapportent autant aux *favelas cariocas*, l'habitat d'origine des occupants, qu'aux formes d'habitat en copropriété de la ville formelle, notamment les *condominios fechados* (copropriétés fermées) de Rio de Janeiro. À l'issue du travail de recherche doctoral que nous avons mené sur ces occupations de l'*avenida Brasil*, nous avons choisi de les dénommer des « copropriétés de fait », comme s'il y avait un droit de copropriété établi, ce que nous verrons plus loin.

Nous montrerons comment les transformations socio-urbaines produisent des transformations de l'habitat collectif qui sont semblables chez les différentes couches et groupes sociaux, et comment elles favorisent la création de nouvelles formes d'habitat. Nous présenterons aussi les rapports des copropriétés de fait avec les *favelas*, d'une part, et avec les copropriétés et les *condominios* de la ville formelle d'autre part. Mettre en évidence les points communs des *invasoes* avec les copropriétés formelles permettra de les caractériser comme un nouveau cas de figure de l'habitat informel à Rio de Janeiro. Nous pourrions alors identifier les facteurs participant à ce qui est vraisemblablement une formalisation de l'habitat populaire et verrons dans quelle mesure les dynamiques de transformation urbaine contribuent à constituer de nouvelles formes d'habitat à Rio de Janeiro.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DES *INVASOES*

Trois *invasoes* ont été identifiées dans une zone située à environ 300 m d'un groupement de seize *favelas* qu'on appelle le Complexo da Maré : le Chaparral, le *condomínio Barra Vela* et le Palace. Les *invasoes* se développent depuis une quinzaine d'années. La troisième d'entre elles, que nous avons prise comme cas d'étude, existe depuis l'année 2000. Les terrains comprennent d'anciennes usines de production et sont clôturés par des murs qui ont été conservés par les occupants. Les accès sont ainsi fermés, et deux *invasoes* disposent en plus de gardiens qui contrôlent la circulation des piétons. Le Palace présente des équipements de loisirs qui font de cette *invasao* la plus sophistiquée des trois : une piscine, un terrain de sports et une place avec une scène pour des spectacles.

Les *invasoes* se situent dans une zone dominée par un des pouvoirs parallèles à l'État⁴, la *milícia* à Rio de Janeiro. Elle se caractérise par la formation de groupes de professionnels, pompiers, militaires, agents de prison et policiers, à la retraite ou en activité, hors de toute légalité. Leur objectif est l'extorsion d'argent et le contrôle des zones d'habitat défavorisées et abandonnées par l'État, notamment les *favelas*. La *milícia* de

4. Il faut entendre par là une forme d'exercice illégal du pouvoir fondée sur la domination territoriale, consolidée au sein de communautés souvent dépourvues économiquement. À Rio de Janeiro, la forme de pouvoir parallèle à l'État la plus connue et la plus répandue est celle qu'exercent les narcotrafiquants dans les *favelas*.

Rio de Janeiro s'est développée récemment et se présente comme une sorte de contre-pouvoir par rapport à celui des narcotrafiquants dans les *favelas cariocas*, d'où elle peut les expulser parfois. Les copropriétés de fait ont chacune un *leader* qui joue le rôle de « syndic ». D'un côté, il représente ce pouvoir parallèle en exerçant un contrôle ; de l'autre, il assure le bon fonctionnement du milieu d'habitat, comme dans les copropriétés formelles. Un autre point commun avec les copropriétés qui abritent les couches aisées est que dans les trois *invasoes*, les habitants paient une « taxe de copropriété » mensuelle, destinée à couvrir les dépenses de la copropriété. La domination de ce pouvoir parallèle dans la zone des *invasoes* joue ainsi un rôle important dans la « gestion » dont elles sont l'objet. Mais l'héritage de certaines pratiques exercées depuis des années par les narcotrafiquants dans les *favelas* se fait également sentir dans les copropriétés de fait.

GESTION ET SYSTÈME DE POUVOIR DANS LES COPROPRIÉTÉS FORMELLES ET LES *INVASOES*

L'emploi du terme de copropriété de fait pour caractériser les *invasoes* de l'*avenida Brasil* est justifié par la référence aux définitions de la copropriété en France et au Brésil. Il s'agit bien d'un ensemble de constructions (immeubles ou maisons) dont la propriété est répartie entre plusieurs personnes par lots et appartements, comprenant chacun une partie privative et une quote-part de parties communes. Concernant la structure de gestion, le syndic du Palace a été élu par les résidents, tout comme dans les copropriétés formelles en France et au Brésil. Autre point commun avec les copropriétés brésiliennes et avec certains types de copropriétés françaises : le syndic habite l'*invasao*. En revanche, les copropriétés de fait ne sont dotées d'aucun organe qui ressemble au conseil syndical français⁵.

Pour Marie-Pierre Lefeuve, la copropriété est un « système de décision dont le fonctionnement repose autant sur les relations entre les acteurs que sur les « compétences » plus ou moins grandes des uns et des autres » (Lefeuve, 1999, p. 18). La question du fonctionnement du système de décision et de ses conséquences se pose aussi dans les copropriétés de fait. Normalement, le système de décision fonctionne à la majorité, ce qui peut générer des clivages et créer une « culture de gagnants et de perdants » (*ibid.*) ou conduire les copropriétaires à s'en remettre à l'autorité du syndic. Le renforcement de deux groupes antagonistes peut créer, par conséquent, des conflits successifs et des compétitions, comme on l'a observé dans le Palace : les entretiens avec les habitants⁶ ont révélé la

5. En France, les syndics bénévoles sont souvent résidents. Par ailleurs, dans les copropriétés coopératives, le syndic est également président du conseil syndical.

6. Ils ont été réalisés sous la forme d'interviews (parfois enregistrées) avec les occupants les plus anciens du Palace ou sous la forme de discussions individuelles et d'observation des discussions au sein des groupes d'habitants.

formation de groupes qui se positionnaient selon leur appréciation de la gestion du syndic et la présence d'une *milicia* exerçant un pouvoir parallèle à l'État à l'intérieur du milieu d'habitat. Le groupe qui soutient le syndic bénéficie de sa protection, qu'on peut qualifier de condescendante. On observe ainsi un jeu d'influences dans le Palace où le syndic s'entoure de personnes auxquelles il fait confiance – celles qui le soutiennent – pour « surveiller » l'*invasao* quand il est absent et pour jouer un rôle de délateur. Tout cela crée un climat de méfiance entre les deux groupes (celui des « amis » du syndic et celui des opposants au syndic et au système de *milicia*) ainsi qu'à l'égard des étrangers et des nouveaux habitants de la copropriété de fait.

Les groupes antagonistes se forment également sur la base des conflits résultant des caractéristiques et des normes de l'habitat en copropriété. Le conflit principal mis en évidence dans le Palace est un problème classique des copropriétés, bien identifié par Guénola Capron dans l'ouvrage où elle a recueilli des travaux de recherches sur des quartiers résidentiels sécurisés en Amérique latine, aux États-Unis et en Afrique du Sud : celui de la norme de paiement de la taxe de copropriété. Dans les copropriétés fermées (Capron, 2006) aussi bien que dans les copropriétés en difficulté (Lefevre, 1999), le recours pour mettre en évidence le problème et s'efforcer de le résoudre est celui qu'utilise le syndic du Palace : l'affichage d'une liste des « mauvais payeurs ». Même s'il poursuit des objectifs différents, ce recours contribue à produire, dans les trois cas, la formation de groupes opposés, constitués par une majorité et une minorité. Il y a bien une norme commune aux trois types de situation.

Dans les copropriétés fermées, Guénola Capron présente ce geste comme un moyen de discriminer ceux qui sont différents (dans ses études de cas, les étrangers et les protestants). Dans les copropriétés en difficulté, cette forme de sanction correspond à une méthode d'organisation du système d'action (Lefevre, 1999, p. 61–75). Dans le cas du Palace, elle correspond à une forme de contrôle interne exercé par le *leader* de l'*invasao*. Ainsi, dans les copropriétés en difficulté et dans le Palace, la stratégie est semblable : le conflit principal tourne autour d'un groupe de personnes identifiées comme les mauvais payeurs, pour donner ainsi de la force au groupe opposé, celui des résidents qui paient régulièrement la taxe. De plus, dans les trois *invasoes* de l'*avenida* Brasil, la « condamnation » et la mise en avant des mauvais payeurs sont des moyens utilisés par les syndicats pour construire leurs discours justifiant la situation dégradée des copropriétés. Une stratégie de domination est ainsi créée à partir de la production du conflit interne, lui-même fondé sur cette situation dégradée des espaces collectifs. La publication d'une telle liste dans les copropriétés formelles et dans les *invasoes* joue un rôle significatif dans la constitution d'un groupe majoritaire et d'un groupe minoritaire : dans le cas du Palace, le premier rassemble ceux qui étaient partenaires de l'ancien syndic et paient régulièrement la taxe, le second, les débiteurs ou ceux qui s'opposent au système de paiement de la taxe de copropriété parce qu'à leurs

yeux, l'argent n'est pas vraiment investi dans l'entretien de l'*invasao*. L'objectif est finalement de dresser les habitants les uns contre les autres, à partir de la formation de groupes opposés : si les habitants sont divisés, il est plus facile de leur imposer le mode de fonctionnement du pouvoir parallèle exercé par la *milícia*.

Les conséquences sont elles aussi semblables dans les copropriétés formelles et informelles. Dans l'une des copropriétés en difficulté analysées par Lefeuvre, l'exposition des mauvais payeurs multiplie les débiteurs des charges. La logique qui prévaut est celle-ci : « Si mon voisin ne paie pas, je ne paie pas non plus. » Le même effet est visible dans le Palace, mais une autre perception des débiteurs a été également constatée : un sentiment de révolte de la part des habitants qui paient régulièrement leur taxe de copropriété. Dans le Palace, une partie des « bons payeurs », notamment les nouveaux arrivants, craignent les conséquences s'ils deviennent débiteurs, puisque la zone est dominée par une *milícia*. Un autre groupe paie régulièrement parce qu'il veut remplir ses obligations, en considérant que la taxe est un devoir qui incombe aux habitants de la copropriété, sans mettre en question l'utilisation qui en est faite. Dans ce deuxième cas de figure, quelques-uns parmi ces bons payeurs s'indignent de l'action des débiteurs, en comparant leurs conditions de vie et leurs dépenses. Le conflit éclate lorsque l'affiche portant le nom des débiteurs est exposée à l'entrée de l'*invasao*, signalant les mois non payés par chaque habitant ainsi que leur responsabilité dans la suppression du gardien du soir.

Sous l'angle de la formation des groupes majoritaires et minoritaires, le *leader* qualifié pour la fonction de gestion est souvent un « acteur engagé et gestionnaire de son bien » (Lefeuvre, 1999, p. 71). Ainsi au Palace, le syndic, qui fait preuve de charisme et d'une sorte de diplomatie envers les résidents, qui se renseigne sur les procédures de légalisation de l'*invasao*, est-il également un acteur qui tient une position engagée au sein de la communauté et propose de nouveaux projets pour l'habitat collectif. Les syndics des copropriétés de fait sont aussi ceux qui possèdent le plus de logements à l'intérieur de l'*invasao*, qu'ils louent à des tiers.

Cela nous amène à un autre point commun entre les *invasoes* et les copropriétés formelles : l'appropriation et l'investissement de l'espace collectif par les habitants. D'abord, le fait d'être en même temps propriétaire d'un logement et résident change la relation à l'espace, notamment en ce qui concerne l'appropriation de l'espace commun et l'investissement économique dans le logement. Dans le Palace, nous avons constaté qu'après le syndic, ce sont les occupants les plus anciens qui possèdent le plus grand nombre d'unités d'habitation. Ils font des travaux dans les logements pour les louer, ce qui peut devenir un complément de revenu et, dans certains cas, remplacer le revenu d'un membre du couple, qui peut cesser de travailler pour se consacrer à d'autres activités. Dans tous les cas, ces habitants se préoccupent plus que les autres des problèmes internes qui peuvent survenir dans l'espace physique de la copropriété, non seulement

parce qu'ils y vivent, mais aussi parce qu'ils s'efforcent de conserver ou d'attirer des locataires. Ils cherchent souvent des solutions ou résolvent eux-mêmes les problèmes techniques. Il y a alors deux cas de figure. Le premier correspond au résident qui possède quelques logements, se projette à long terme dans l'*invasao*, se préoccupe de la qualité de vie et du bon fonctionnement de l'espace interne de la communauté. Dans cette préoccupation, l'intérêt du résident est celui du bailleur, soucieux que ses unités d'habitation soient occupées et génèrent un revenu coïncident. Le deuxième cas est celui du syndic qui n'habite pas l'*invasao* mais y possède des logements, à l'image de Silvio, le gestionnaire actuel du Palace et du Chaparral, qui semble plutôt concerné par la valeur et l'intégrité des logements dont il est propriétaire. La qualité de vie à l'intérieur de la copropriété ne fait pas partie de ses préoccupations, ce qui ne l'empêche pas de respecter son obligation d'assurer le bon fonctionnement de l'*invasao* : s'il y a un problème à l'intérieur, on mobilise le syndic pour le résoudre, la multiplication des problèmes induisant la multiplication des plaintes.

Les problèmes d'ordre technique concernant l'espace collectif s'ajoutent à des conflits sur le respect de la vie communautaire. Teresa Caldeira (2000) a constaté que dans les copropriétés fermées au Brésil, certains résidents perçoivent la copropriété comme un ensemble de maisons indépendantes où chacun peut faire ce qu'il souhaite à l'extérieur de son logement. Dans ce cadre, la liberté est perçue comme le droit de chaque individu. L'importance de la responsabilité de chacun et la nécessité que les règles collectives soient respectées pour que ce droit soit effectif sont ignorées. Le non-respect des règlements à l'intérieur des copropriétés fermées est associé par l'auteure à un rapport aux règles caractéristique des élites brésiliennes⁷. Dans les situations urbaines quotidiennes, les couches les plus aisées de la population se considèrent exemptes du devoir de respecter les règles relatives à la collectivité – par exemple celles du code de la route – et créent une sorte de « règle particulière », conséquence de l'impunité validant un pouvoir lié à leur appartenance à l'élite. À l'intérieur des copropriétés fermées, elles se sentent encore plus libres de ne pas respecter le règlement interne, car elles voient les rues comme une extension des jardins. En bref, si les personnes ont une faible notion de l'intérêt général, de la responsabilité publique et du respect des droits d'autrui dans les pratiques quotidiennes de la ville, à l'intérieur des copropriétés fermées, qui sont des micro-espaces « d'entre-soi », la transgression des normes et le non-respect des accords tacites sont encore plus courants.

Si, dans les situations urbaines quotidiennes, le non-respect des règles peut être associé à l'inégalité socio-économique, dans les milieux d'habitat collectif, ces pratiques de transgression sont plutôt associées à la cohabi-

7. Pour Licia do Prado Valladares, ce système typiquement brésilien est « basé sur l'utilisation des mécanismes et moyens formels et informels à des fins de bénéfices personnels » (2006, p. 139).

tation des individus. Dans les *invasoes*, les accords tacites de convivialité ne sont pas respectés ; il est alors nécessaire d'adopter des mesures pour garantir un certain équilibre. Les deux principales normes que nous avons relevées dans les trois copropriétés de fait sont le silence à partir de 22 heures et l'interdiction de l'utilisation et de la circulation de drogues illicites. Ensuite, comme dans les copropriétés formelles, certaines règles devraient être issues d'un accord tacite visant l'équilibre communautaire, ce que Michel de Certeau, Luce Giard et Pierre Mayol (1980) ont décrit comme un contrat social qui serait à l'origine de l'efficacité sociale du quartier et l'une des conditions de son équilibre⁸. Le non-respect de ces accords tacites ne conduit pas à la punition, mais plutôt au conflit entre les habitants, qui peut dégénérer. Dans les *invasoes*, le cas le plus flagrant est celui de la musique forte, qui induit de fortes tensions. Il n'y a pas de règle explicite sur ce sujet dans l'*invasao* mais, pendant la journée, elle est source de nuisance pour les habitants qui travaillent le soir et ne peuvent se reposer que dans la journée.

Dans les copropriétés formelles, le pouvoir est caractérisé, en principe, par un certain équilibre que traduisent les règles de majorité régissant le système de décision. Toutefois, cette forme de gestion « équilibrée » et les sanctions qui en découlent n'empêchent pas la transgression des normes. Dans les *invasoes*, les groupes minoritaires – que ce soient les débiteurs, les travailleurs du soir ou encore les opposants au pouvoir parallèle ou à l'action du syndic – ne disposent pas de *leader* ou de représentant. D'un côté, la condition informelle et illégale de la copropriété de fait contribue mettre en place le pouvoir du syndic, qui n'est pas fondé sur la représentation des habitants et fonctionne en l'absence de tout statut réglementaire capable de protéger les intérêts collectifs. D'un autre côté, les conflits observés dans les deux formes de copropriété révèlent une structure de pouvoir et des normes semblables. Mais, dans le cas des *invasoes*, le pouvoir parallèle à l'État, la *milicia*, se manifeste très discrètement, conséquence de l'expérience vécue avec le pouvoir violent des trafiquants de drogue dans les *favelas*⁹.

IMAGE, DISCOURS ET POUVOIR DANS LES *INVASOES* ET LES *FAVELAS*

Certaines études sur les milieux d'habitat précaire, jusqu'aux années 1990 notamment (Leeds, 1998 ; Zaluar, 2004), ont montré que l'« acception » du chef par la population établissait une relation d'équilibre fondée sur la réciprocité et le respect, ainsi que sur la reconnaissance, par le pouvoir en place, des valeurs importantes pour les habitants. L'équilibre

8. Pour eux, cet accord n'est pas affiché comme un règlement, il est plutôt inscrit dans une tradition orale et dans le comportement des individus.

9. La violence des narcotrafiquants dans les *favelas* et les transformations de la relation de ces réseaux avec les habitants locaux ont été notamment étudiées par Leeds (1998) et Machado da Silva (2008).

de la relation entre producteurs et consommateurs de l'espace¹⁰ était ainsi basé sur l'échange, condition fondamentale pour le maintien de tout système. Dans le cas des *favelas*, l'échange observé par Leeds (1998, p. 241-244) dans les années 1970 était caractérisé par une forme de protection réciproque. Les habitants offraient l'anonymat aux trafiquants, ils ne les dénonçaient pas et restaient discrets sur leurs activités illégales et sur la présence de ceux d'entre eux qui étaient cachés dans la *favela*. En contrepartie, le chef offrait des services à la population, par exemple la sécurité à l'intérieur du milieu d'habitat, de l'argent en cas de besoin, pour payer un taxi jusqu'à l'hôpital ou acheter des médicaments. Si le profil des narcotrafiants et la violence qu'ils exercent ont fortement changé à partir des années 1980, certaines caractéristiques se sont maintenues : dans la *favela*, les délits ou les crimes comme le vol, le viol, entre autres, sont encore aujourd'hui violemment combattus par le chef de l'organisation des trafiquants locaux. Il est le seul qui puisse imposer sa propre forme de justice. L'équilibre du système est totalement lié à la conduite et à la personnalité du chef de gang ; les pratiques et les normes sont ainsi imposées à la communauté à partir des codes définis par le chef.

Si l'on compare le système de pouvoir existant dans le Palace à celui qu'on observe dans les *favelas* où dominent les trafiquants de drogue, certaines différences semblent assez claires. La loi dans ces *favelas* est très stricte et radicale. Aucune personne sensée ne défie un narcotrafiquant en désobéissant aux règles qu'il impose. Ce serait simplement courir le risque de disparaître, car les producteurs de l'espace sont ici une génération de narcotrafiants très violente, agressive et intolérante. Dans le cadre de la « gestion » du Palace, la domination s'impose de façon plus subtile : elle se fait plutôt par l'intimidation née de la dénonciation et de l'exposition des débiteurs de la taxe de copropriété devant les autres consommateurs de l'espace, les autres habitants. Avec cette méthode qui divise le groupe et crée des conflits, le jeu met sous pression les débiteurs sans exposer le syndic et ni mettre en question l'utilisation de l'argent. Cette pratique rend difficile la consolidation d'un système de solidarité et de confiance parmi les habitants de l'*invasao*, car certains résidents sont partenaires du syndic et sont par conséquent liés au système de pouvoir qui établit les règles, punit et condamne. Dans une *favela* dominée par des narcotrafiants, les habitants ne participent pas de la même manière au système de pouvoir, qui utilise des méthodes ultraviolentes mais précises quant aux interdits, aux prescriptions et aux punitions.

La figure du trafiquant a été construite avec la contribution des médias, notamment jusqu'à la fin des années 1980, et s'est renforcée dans l'imaginaire de la population *favelada*. Elle fait du trafiquant le remplaçant des institutions étatiques, historiquement absentes, et le place dans la peau du

10. De Certeau (1980). Pour lui, les producteurs de l'espace peuvent être définis comme les acteurs qui exercent le pouvoir et fabriquent l'espace, et les consommateurs, comme ceux qui, dans l'incapacité de transformer directement l'espace, l'ont adapté selon leurs besoins en ajustant les normes et les systèmes de valeurs.

« héros rebelle ». Les entretiens avec les habitants qui ont vécu dans les *favelas* et certaines études sociologiques réalisées au fil des années confirment que certains chefs de gangs de narcotrafiquants pouvaient assumer cette image, notamment dans les années 1970 et au début des années 1980. Mais les changements dans le commerce des drogues au sein des *favelas* et des zones pauvres ont également touché le profil de ces chefs : les trafiquants sont désormais des négociants qui s'approprient l'espace physique de la *favela* pour mener des opérations liées à une activité extrêmement lucrative dans le secteur informel et illégal. À partir du moment où les trafiquants se sont montrés armés d'un appareil de guerre, les médias ont aidé à construire une image opposée à la précédente et ont affirmé le risque d'une occupation de la ville par les trafiquants de drogues. Certes, la « militarisation » des narcotrafiquants marque une période de conflits très violents à l'intérieur des *favelas*, mais le scénario selon lequel tous les individus dans la ville en sont les victimes potentielles a été une stratégie pour créer un sentiment de peur latente et faire en sorte que la population adhère à la politique menée par les pouvoirs publics, caractérisée à l'époque par des descentes policières fréquentes (et très inefficaces) dans les *favelas* de la ville¹¹. Si le réseau des narcotrafiquants s'est développé et s'est équipé, il est encore loin d'être doté de l'organisation nécessaire pour occuper une ville¹².

Le système de pouvoir et la gestion des conflits à l'intérieur de ces milieux d'habitat reposent sur l'image que donnent d'eux-mêmes les *leaders* (notamment au travers de la production d'un discours) et qu'ils contribuent à alimenter. Dans le cas des *invasoes* Palace et Chaparral, la personnalité des syndics et la construction de leur image leur permettent de conserver les caractéristiques du « bon leader » produites au fil des années par les narcotrafiquants dans les *favelas*. Silvio, qui est depuis dix ans à la tête du Chaparral et a été récemment chargé de l'« administration » du Palace, utilise comme dispositif de contrôle interne la sélection des nouveaux habitants. Le syndic s'efforce toujours de connaître ceux qui désirent emménager dans la copropriété et demande à l'habitant qui propose sa maison de faire venir l'acheteur ou le locataire pour le rencontrer. Silvio dit vouloir éviter ainsi l'installation de trafiquants de drogue à l'intérieur

11. Luiz Eduardo Soares, anthropologue, ancien responsable du département de sécurité publique de l'État fédéré de Rio de Janeiro (1999-2000) et spécialiste de la question, a discuté les formes d'intervention des pouvoirs publics pour résoudre le problème de la violence et examiné l'articulation de ces interventions avec le discours produit par les médias et l'opinion publique. On peut citer notamment *Meu casaco de general* (2000), où il présente son expérience de responsable de la sécurité publique et les enjeux politiques de son programme d'intervention pour contrôler la violence des combats entre narcotrafiquants installés dans les *favelas*.

12. Alba Zaluar (2004) discute le terme adopté au Brésil pour désigner les réseaux des narcotrafiquants – le *crime organizado* – en analysant les mafias italiennes et les réseaux américains. Elle affirme que la structure formée par ces criminels à l'intérieur des *favelas* est très faible, notamment du fait que les chefs de réseaux sont fréquemment remplacés – ils meurent très jeunes dans les combats – et que leur pouvoir se limite au territoire des *favelas*, zones qu'ils peuvent facilement contrôler.

de l'*invasao*. Le syndic répète constamment qu'il n'autorise pas l'exploitation des plus pauvres et qu'il ne permet pas qu'on prenne de l'argent à ceux qui n'en ont pas ou en ont très peu. Il insiste également sur le fait qu'il aide souvent la population, que les habitants du Chaparral sont pauvres et modestes et que, quand ils se trouvent dans une situation très précaire financièrement, il se montre accommodant sur le paiement de la taxe de copropriété. Silvio cherche en fait à s'imposer comme le *leader* idéal : protecteur, très croyant, connu de tous et opposé au trafic de drogue. Il affirme même qu'il est contre la *milicia*, car il ne conçoit pas que la zone des copropriétés de fait soit soumise à une structure de pouvoir parallèle à l'État. Il assume ainsi le rôle de syndic, de juge, de policier, de conseiller. La secrétaire de Silvio dans l'association de résidents confirme qu'ils sont nombreux à lui demander son avis à propos de problèmes d'ordre personnel ou même intime. Le syndic explique que c'est à cause de ces inconvénients qu'il n'habite plus la copropriété.

Carlos, l'ancien syndic du Palace, était également un personnage intéressant de *leader*. Concernant leur activité d'« administrateur », nous entendons la même rhétorique chez les deux syndics. Leur discours est fondé sur la mise en valeur de leur engagement bénévole, de l'aide qu'ils offrent à la communauté et de la grande faveur qu'ils lui font, « simples » membres de la communauté qui, de leur propre initiative, prennent en charge l'organisation du collectif. Enfin, leur rhétorique porte souvent sur le problème de la gestion des conflits qui existent à l'intérieur de la copropriété. Pour un regard extérieur à la copropriété, ce discours peut donner à croire que l'*invasao* est autogérée et peut masquer le pouvoir parallèle qui édicte les normes et les règles principales. De l'intérieur, le syndic semble s'approprier l'image de bienfaiteur et de protecteur qu'avaient forgée les narcotrafiquants, l'image du *leader* aidant les plus misérables et veillant sur la stabilité et la sécurité de la population. En réalité, le système identifié dans les copropriétés de fait se signale d'un côté par l'application de certaines normes imposées par la *milicia* et d'un autre par la relative autonomie dont disposent les syndics dans la gestion des *invasoes*. Le seul point qui semble fondamental dans ce système de pouvoir consiste à faire en sorte qu'il ne tombe pas entre les mains de l'ennemi, le trafic de drogue.

ENTRE CONDOMINIO ET FAVELA, UN NOUVEAU MILIEU D'HABITAT

Dans les cas que nous avons étudiés, les pratiques de gestion des copropriétés de fait et l'image que les syndics construisent d'eux-mêmes présentent un double rapport avec les copropriétés formelles et avec les *avelas*. Comment passe-t-on de la forme de gestion explicitement arbitraire qui existe dans les *avelas* à celle d'un système de pouvoir que l'on peut qualifier d'ambigu dans les copropriétés de fait ? Certes, la forme de *leadership* assumée par les syndics et les règles établies dans les *invasoes* sont caractéristiques du pouvoir qu'exerce la *milicia*. Mais d'un autre

point de vue, elles répondent à une demande de la part des habitants qui souhaitent quitter la *favela*. Cette demande est le reflet de certaines transformations qui ont autant touché les *favelas* que le reste de la ville au fil des années.

Dans les *invasoes* et plus spécialement dans le Palace, l'un des principaux arguments des habitants pour expliquer leur déménagement est la violence vécue dans la *favela* d'origine. Pour cette population, la question de la sécurité prend une autre forme que pour les couches moyennes et riches qui cherchent à habiter des copropriétés fermées. Elle ne répond pas seulement à une crainte mais fait suite à une violence effectivement vécue au quotidien. Le contact permanent avec les trafiquants de drogue, la présence d'armes et de tous types de stupéfiants dans les *favelas* est une cause évidente d'inquiétude des parents à l'égard de leurs enfants. Cette population doit faire face à deux craintes majeures. La première concerne la vie quotidienne : être touché par une « balle perdue ». La deuxième porte sur les effets à long terme du contact inévitable et permanent des enfants avec les trafiquants, qui peut les amener à utiliser ces drogues, à être enrôlés dans les gangs ou, pour les jeunes filles, à être séduites par les narcotraffiquants. Étant donné la situation et les intérêts de la *milícia*, la règle établie dans les trois *invasoes*, qui interdit la circulation et l'utilisation des drogues illicites, est respectée et valorisée par les habitants. C'est une règle d'intérêt collectif que la grande majorité de la population souhaite faire respecter. Sa transgression amène des sanctions violentes : Silvio aussi bien que Marcia, syndic du *condominio* BarraVela, assurent que si elle avait lieu à l'intérieur de l'*invasao* ou même dans le périmètre d'action de la *milícia*, son responsable aurait « de très gros ennuis ».

La sécurisation est aussi parmi les principales raisons d'être des copropriétés fermées ; elle est souvent évoquée dans les textes sur ce type d'habitat. Les murs sont considérés comme des frontières et comme une protection contre tout type de violence issue de la ville. La sécurisation est aussi une manière de se garder des groupes sociaux jugés indésirables car associés à la production de cette violence urbaine. Comme dans les copropriétés de la ville formelle, les *invasoes* protègent leurs habitants des « indésirables », les narcotraffiquants en l'occurrence. La présence des murs permet un contrôle plus efficace de l'espace en empêchant la fuite et la circulation incontrôlée. À l'inverse d'une grande partie des *favelas* de Rio de Janeiro, qui sont des espaces ouverts à la ville et offrent plusieurs accès, les *invasoes* sont des milieux d'habitat confinés, dont l'entrée peut être contrôlée par un gardien.

La copropriété de fait est ainsi une alternative pour les habitants de la *favela* qui souhaitent se soustraire à la violence, alternative analogue à ce que sont les copropriétés fermées pour les habitants des couches moyennes et supérieures de Rio de Janeiro. Certes, la présence des murs et des gardiens sont des éléments qui assurent la protection des habitants, mais c'est surtout la gestion de la *milícia* qui garantit la sécurité au sein de l'*invasoa*.

UN RÉVÉLATEUR DES TRANSFORMATIONS URBAINES

La sécurisation est un élément moteur des processus de transformation urbaine au niveau mondial. Dans différentes métropoles, la privatisation et la fermeture d'espaces transforment le modèle urbain ; elles altèrent les valeurs d'ouverture et de liberté de circulation aussi bien que les interactions anonymes et impersonnelles entre individus et groupes sociaux. Si l'intensité de ce phénomène varie d'une ville à l'autre, les signes de cette transformation sont souvent les mêmes : la construction de clôtures, la mise à distance des autres groupes par les couches sociales les plus aisées, la privatisation des espaces publics, l'expansion des technologies de vigilance et de sécurité qui fragmentent de plus en plus l'espace urbain. Tous ces éléments contribuent à diviser les groupes sociaux et à changer le caractère de la vie publique, à rebours des idéaux modernes de vie urbaine : l'ouverture, l'hétérogénéité et l'égalité (Caldeira, 2000). À cela s'ajoute la progression de la « société du risque », fortement inégalitaire, qui pousse les individus à se protéger. Elle est notamment marquée par la montée en puissance de l'autonomisation et de l'individualisation, la diminution du contrôle social exercé par les institutions et la vulnérabilité croissante des individus, puisque le risque n'est plus couvert de manière collective (Beck, 1986, 2001). Une nouvelle forme de fabrication de la ville se met en place, où les pouvoirs publics font eux-mêmes le choix du laisser-faire et où la production des espaces urbains résidentiels pour les couches les plus aisées est décidée par le secteur privé.

Si ce modèle de privatisation s'affirme actuellement dans plusieurs villes du monde, il crée au Brésil une véritable dichotomie dans l'espace urbain, résultat des lourdes inégalités socio-économiques : les copropriétés fermées de luxe cohabitent avec les *favelas*. Dans les villes où les ensembles résidentiels fermés se sont développés à grande vitesse et en grand nombre, le personnel de service est souvent recruté dans les quartiers populaires voisins. Dans certains cas, par exemple à Rio de Janeiro et à São Paulo, la main-d'œuvre réside dans le quartier même où sont installées les copropriétés fermées, du fait que la population pauvre – qui travaille pour les groupes les plus riches – cherche à s'installer à côté de son lieu de travail, accentuant ainsi la dichotomie de l'espace urbain à un point parfois assez impressionnant. De plus, cette population subit fréquemment le système de sécurité imposé par les copropriétés fermées.

Cette dichotomie extrême génère de nouveaux rapports à l'espace construit de la ville, constitué de formes d'habitat opposées, et renforce les clivages entre les groupes sociaux qui la composent. Cette transformation urbaine et les nouveaux rapports qu'elle induit peuvent-ils engendrer un processus de circulation de modèles, en raison de l'interdépendance croissante des différentes couches sociales, des contacts plus étroits et des tensions plus fréquentes qu'elle entraîne (Elias, 1939, 1990) ? Ces contacts s'établissent au niveau de l'espace urbain, notamment par la proximité des milieux d'habitat – les copropriétés fermées et les *favelas* –, et au niveau

de l'espace social, à partir des relations générées entre ces groupes sociaux à l'intérieur des copropriétés fermées. Cette circulation des modèles semble s'affirmer lorsqu'on observe l'implantation des équipements à l'intérieur du Palace tels que la piscine et le terrain de sports, ainsi que les noms donnés aux *invasoes*, comme le Palace et le *condominio* Barra Vela¹³. Nous rejoignons ici Guénola Capron :

Ce sont les schémas de consommation et les modes de vie des couches sociales moyennes, voire moyennes-supérieures, qui tendent à s'imposer comme référents sociaux et urbains, aussi pour les classes populaires, excluant les populations marginalisées qui n'y ont effectivement pas du tout accès. (Capron, 2006, p. 260)

Les habitants des copropriétés de fait cherchent-ils à donner un nouveau statut à l'habitat populaire, différent de celui des *favelas* ?

La progression de la violence à Rio de Janeiro ces dernières années a fait de l'enjeu sécuritaire un élément déterminant dans la production des milieux d'habitat fermés de deux groupes socio-économiques opposés. L'insécurité et la violence urbaines ont poussé à la construction et à l'expansion de copropriétés fermées par des murs et des barrières, contribuant à la fragmentation de l'espace urbain. Les institutions publiques laissent de plus en plus l'espace public à l'abandon et se retirent peu à peu de la protection des individus et de leurs biens :

La collusion entre les forces de l'ordre, les trafiquants et les réseaux mafieux, l'impunité et la délégitimation de l'État de droit instaurent une profonde injustice sociale et traduisent l'effondrement de la capacité de l'État à juguler la violence et à assurer la sécurité et l'ordre public. (*Ibid.*, p. 252)

Les couches sociales les moins aisées, qui ont toujours subi la domination des pouvoirs parallèles, recherchent un nouveau milieu d'habitat, privé et protégé comme celui des couches aisées de la population. La *favela* étant un espace public, lorsque les habitants ne peuvent la privatiser et la sécuriser, ils trouvent la solution dans les terrains abandonnés et clôturés. La privatisation des espaces de la ville crée un nouveau modèle urbain qui se répand et atteint les couches les plus défavorisées en les faisant adhérer à certains dispositifs proches de ceux des couches les plus aisées. Les institutions étatiques ayant toujours été absentes des milieux d'habitat populaire, un système de régulation propre s'est développé. Dans les *favelas* de Rio de Janeiro, ce système a d'abord été contrôlé par les gangs de trafiquants de drogue implantés dans ces milieux d'habitat où ils exerçaient un pouvoir parallèle à l'État, en offrant une protection et en imposant en contrepartie une autre forme de domination. Actuellement, les *milicias* prennent progressivement le « relais » des narcotrafiquants ; elles

13. Le premier se réfère au *condominio* Palace II, démoli en 1998, et le deuxième, au quartier Barra da Tijuca, qui accueille de nombreuses copropriétés fermées construites pour les couches sociales les plus aisées.

aussi exercent une forme de pouvoir parallèle à l'État, mais qui répond à des codes et à des normes propres à leur organisation. Les copropriétés de fait en sont l'illustration : les organisations de pouvoir parallèle se développent en accompagnant et en s'adaptant aux transformations urbaines.

Bibliographie

- BECK Ulrich (1986, 2001), *La Société du risque : sur la voie d'une autre modernité*, Laure Bernardi (trad.), Paris, Aubier.
- CALDEIRA Teresa Pires do Rio (2000), *Cidade de muros : crime, segregação e cidadania em São Paulo*, Frank de Oliveira & Henrique Monteiro (trad.), São Paulo, Editora da Universidade de São Paulo / Editora 34.
- CAPRON Guénola (dir.) (2006), *Quand la ville se ferme : quartiers résidentiels sécurisés*, Rosny-sous-Bois, Éditions Bréal.
- CERTEAU Michel de (1980), *L'Invention du quotidien, 1. Arts de faire*, Paris, Union générale d'éditions.
- CERTEAU Michel de, GIARD Luce & MAYOL Pierre (1980), *L'Invention du quotidien, 2. Habiter, cuisiner*, Paris, Union générale d'éditions.
- ELIAS Norbert (1939, 1990), *La Dynamique de l'Occident*, Pierre Kamnitzer (trad.), Paris, Presses Pocket.
- LEEDS Anthony (1969), "The Significant Variables Determining the Character of Squatter Settlements", *América Latina*, vol. 12, n° 3, p. 44-86.
- LEEDS Elizabeth (1998), « Cocaina e poderes paralelos na periferia urbana brasileira : ameaças à democratização em nível local », dans *Um século de favela*, Alba Zaluar & Marcos Alvito (dir.), Rio de Janeiro, Editora FGV, p. 233-276.
- LEFEUVRE Marie-Pierre (1999), *La Copropriété en difficulté : faillite d'une structure de confiance*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube.
- MACHADO DA SILVA Luiz Antonio (dir.) (2008), *Vida sob cerco : violência e rotina nas favelas do Rio de Janeiro*, Rio de Janeiro, Nova Fronteira.
- PARISSE Luciano (1969), *Favelas do Rio de Janeiro : evolução, sentido*, Rio de Janeiro, Pontificia Universidade Católica do Rio de Janeiro, « Caderno do CENPHA ».
- PERLMAN Janice (1977), *O mito da marginalidade : favelas e politica no Rio de Janeiro*, Rio de Janeiro, Paz e Terra.
- SOARES Luiz Eduardo (2000), *Meu casaco de general : 500 dias no front da segurança pública do Estado do Rio de Janeiro*, Rio de Janeiro, Companhia das Letras.
- VALLADARES Licia do Prado (1974), *Opération de relogement et réponse sociale : le cas des résidents des favelas à Rio de Janeiro*, thèse de troisième cycle, Université de Toulouse 2-Le Mirail.
- (2006), *La Favela d'un siècle à l'autre : mythe d'origine, discours scientifiques et représentations virtuelles*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- ZALUAR Alba (2004), *Integração perversa : pobreza e trafico de droga*, Rio de Janeiro, Editora FGV.